

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

Nos formations accessibles à tous, grâce au fonds solidaire de PSSM France

Pour faciliter l'accès aux programmes de formation des Premiers Secours en Santé Mentale, PSSM France lance son fonds solidaire.

Dépression, anxiété chronique, bipolarité, phobies, pensées suicidaires... les troubles psychiques touchent aujourd'hui un Français sur quatre. L'ambition de PSSM France étant de former et d'informer pour lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques et favoriser une prise en charge précoce, nous souhaitons **permettre l'accès à nos formations au plus grand nombre.**

Les différentes prises en charge

Le fonds solidaire PSSM France permet, sous conditions d'éligibilité*, de financer l'essentiel du coût de nos formations de secouristes en santé mentale et de formateurs accrédités PSSM France :

- Pour la **formation de secouristes** (250€ les 2 jours de formation), le reste à charge pour le stagiaire est de 15€
- Pour la **formation de formateurs** (1 500€ les 5 jours de formation), le reste à charge pour le stagiaire est de 90€

> DÉPOSER UNE DEMANDE (DEPUIS NOTRE SITE) : [BIT.LY/3DZLK9F](https://bit.ly/3DZLK9F)

Les partenaires du projet

La constitution de ce fonds solidaire a été rendue possible grâce aux fondations qui nous accompagnent et nous font confiance depuis le lancement du projet PSSM France. Comme pour nous, leur ambition est de former pour permettre de détecter plus rapidement les troubles et également de faire évoluer le regard de chacun sur la question de la santé mentale.

Nous remercions donc :

- **La Fondation AÉSIO**, portée par la Mutuelle Aésio, dont une des lignes forces est d'agir pour le bien-être mental tout au long de la vie.
- **La Fondation de France**, qui depuis plus de 15 ans, se mobilise sur la question de la santé mentale avec son programme « Maladies psychiques : accès aux soins et vie sociale ». Elle porte des convictions fortes : maintenir ou restaurer le pouvoir d'agir des personnes directement concernées et accompagner la diffusion en France du concept de rétablissement.
- **La Fondation Chantelix** qui souhaite promouvoir et développer la pratique d'entraide bénévole et de partage d'expériences entre pairs.



CONTACT PRESSE

Stéphanie Rochedix

06 80 14 32 76

s.rochedix@pssmfrance.fr

www.pssmfrance.fr

¹ Avoir des ressources financières inférieures ou égales au SMIC (revenus inférieurs à 1353€ net).

Être motivé à devenir secouriste et/ou formateur en santé mentale.

Ne pas avoir d'autres possibilités de financement de formation (prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise, projet de transition professionnelle, autre financement (Région, Etat, Pôle Emploi, Agefiph...)).

Participer activement à un collectif (engagement citoyen, association, groupe...).